

## L'interdit du Père Gonthier, O.P.

Thomas Charland, o.p.

Volume 8, Number 1, juin 1954

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301637ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301637ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

### ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Charland, T. (1954). L'interdit du Père Gonthier, O.P. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 8(1), 72–96. <https://doi.org/10.7202/301637ar>

## L'INTERDIT DU PÈRE GONTHIER, O.P.

L'*Action Sociale*, aujourd'hui l'*Action Catholique*, fut fondée à Québec, en 1907<sup>1</sup>. Toutefois, le projet d'un journal franchement catholique remontait à une dizaine d'années en arrière, au plus fort de la lutte entre l'Épiscopat et les journaux libéraux, l'*Électeur* notamment<sup>2</sup>. On avait alors retenu les services du Père Dominique-Ceslas Gonthier, O.P., le théologien satirique qui, sous le pseudonyme de Pierre Bernard, venait de réfuter le pamphlet calomniateur de L.-O. David, *Le Clergé canadien — Sa mission, son œuvre*<sup>3</sup>. Lors de son voyage à Rome, à l'automne de 1896, Mgr Bégin devait prier le Maître Général des Dominicains de transférer le Père, de Fall-River, Mass. à Québec. Un des amis du Père, le Vicaire Général Marois, lui écrivait, le 21 octobre: "J'espère que Monseigneur l'Archevêque de Cyrène, en constatant le talent de polémiste que la Divine Providence vous a donné, se décidera à réaliser le projet que nous caressons de vous voir consacrer votre vie à défendre nos intérêts religieux par les armes de la vraie science, de la satire, et par le talent que vous avez de découvrir les perles, pour les enchâsser comme elles le méritent, dans l'or ou l'étain."

L'abbé Louis-Adolphe Pâquet partageait ce sentiment: "P. Bernard est un homme trop précieux pour que sa plume soit si tôt déposée au musée. M'est avis que NN.SS. les Évêques devraient organiser la presse catholique sur un pied de lutte effective et constante, et confier à un écrivain comme Bernard le rôle de champion de la saine doctrine. Cette idée a déjà été exprimée devant moi, et

---

1. Le premier numéro est du 21 décembre 1907.

2. L'*Électeur* fut condamné par une lettre pastorale des évêques de la province ecclésiastique de Québec du 22 décembre 1896, lue dans les églises le 27; et il reparut le lendemain sous un autre nom, le *Soleil*.

3. P. Bernard, *Un manifeste libéral. M. L.-O. David et le clergé canadien* (2 vol., Québec, L. Brousseau, 1896).

je l'approuve. Reste à savoir si les circonstances en permettraient l'exécution".<sup>4</sup>

Après avoir félicité le Père de son succès, Mgr M.-T. Labrecque, de Chicoutimi, ajoutait: "Nous aurons encore besoin de vous, et je voudrais vous voir à la tête d'un grand journal catholique, dont le besoin se fait absolument sentir et que les Evêques eux-mêmes devront fonder de leurs deniers pour défendre la foi fortement menacée dans notre cher Canada".<sup>5</sup>

Il y avait bien la *Vérité* de Jules-Paul Tardivel; mais le Père Gonthier et ses amis ne prisait guère les idées de ce journaliste sur la création d'un centre catholique comme en Allemagne, ni son engouement pour les révélations antimaçonniques de Léo Taxil, dont la supercherie allait bientôt être dévoilée. Et puis on se demandait s'il serait possible de lui faire accepter un contrôle ecclésiastique. La campagne subséquente de Tardivel contre ce qu'il appelait l'*épiscopisme* démontra qu'on avait raison d'en douter. On songea aussi à prendre l'*Avant Garde*, fondée le 5 décembre 1896 par Honoré Chassé, pour en faire un journal catholique militant; mais l'idée n'alla pas plus loin.

A une réunion des Evêques à Saint-Hyacinthe, le 20 janvier 1897, pour le jubilé sacerdotal de Mgr Moreau, il fut question du journal projeté, sans qu'on en délibérât officiellement. Puis le projet prit corps. Mgr Marois proposa de placer le sénateur Louis-Philippe Landry à la direction de la feuille. "Derrière ce nom responsable viendraient se ranger les rédacteurs ecclésiastiques et réguliers, tant ordinaires qu'extraordinaires. David Gosselin pourrait se charger de l'administration et de la chronique, et tous les curés seraient ses agents de propagande. L'indépendance de fortune du chef responsable et le célibat des rédacteurs et administrateurs simplifieraient les dépenses et permettraient de livrer le journal à un meilleur compte."<sup>6</sup>

Les circonstances firent ajourner la réalisation du projet. Il y eut la mission de Mgr Merry del Val au Canada, pour enquêter

---

4. L'abbé L.-A. Pâquet au P. Gonthier, 2 décembre 1896.

5. Mgr Labrecque au P. Gonthier, 3 janvier 1897.

6. L'abbé L. Lindsay au P. Gonthier, 26 janvier 1897.

au sujet des plaintes portées par les libéraux contre les Évêques et pour trouver moyen de faire rendre acceptable le Règlement Laurier-Greenway touchant les écoles du Manitoba. Landry fit un voyage à Rome pour empêcher l'envoi du Délégué, mais sans succès. Puis ce fut la mission du Père Gonthier auprès du Saint-Siège, pour faire prévaloir le point de vue des Évêques dans l'élaboration de l'encyclique "Affari vos", mission qui dura près d'un an.

Une dizaine d'années après, le Père se souvenait encore de certaines paroles de Léon XIII à Mgr Bruchesi, lors de sa première audience, en novembre 1897. La veille de son départ de Montréal, les journalistes de la ville, sans distinction de croyances et de partis politiques, étaient venus spontanément offrir au nouvel archevêque, avec leurs félicitations et leurs vœux, la promesse de seconder ses généreux efforts dans l'intérêt du bien général. Les catholiques lui avaient promis de plus leur parfaite soumission en tout ce qui touche à la religion, à la morale et à la discipline ecclésiastique, et l'avaient prié de déposer aux pieds du Saint-Père l'assurance de leur indéfectible attachement à son auguste personne et à son infaillible magistère. Mgr Bruchesi demanda au Pape de dire un mot pour confirmer les journalistes dans ces bonnes dispositions. "Oui, dit le Saint-Père, je le ferai volontiers. Seulement je ne puis pas écrire uniquement parce qu'on a présenté une adresse. Écrivez-moi une lettre, dites-moi que vous avez été très heureux de cette démonstration, et moi je vous répondrai, je confirmerai vos paroles. Écrivez de suite." Et le Saint-Père ajouta: "Vos journalistes là-bas, ils semblent légers, peu sérieux en général...; ils sont catholiques, il y en a qui le sont, mais il semble qu'il n'y en a pas un seul qui soit catholique purement. Il vous faudrait un journal catholique fort, sérieux, sur qui vous puissiez toujours compter."<sup>7</sup>

A Québec, on n'abandonna pas l'idée de fonder un journal catholique et d'utiliser à cette fin les talents du Père Gonthier, d'autant qu'il était alors question d'un établissement des Dominicains sur les Plaines d'Abraham. Revenu de Rome à l'été de 1898, le Père était assigné à Saint-Hyacinthe comme professeur de théologie. En 1900, il était élu prier de ce couvent et nommé vicaire

---

7. Le P. Gonthier à Mgr Bégin, 8 novembre 1897.

provincial. Il continua d'écrire dans le *Rosaire*, tantôt sous son propre nom, tantôt sous son nom de plume italianisé, celui de Bernardo. Dès 1902, il collabora à la *Nouvelle-France*, que venait de fonder son ami, l'abbé Lionel Lindsay. Il y débuta par un article, "A propos de bibliothèques publiques"<sup>8</sup> qu'il signa du pseudonyme de Th. Jolivet<sup>9</sup>, article qui rendrait un son étrange aujourd'hui. Puis, à partir de 1904, sous le pseudonyme de Raphaël Gervais, il commença à s'en prendre aux "erreurs et préjugés" qui contaminaient notre vie religieuse et nationale. Lui qui ne se sentait pas fait pour "la prédication à outrance" par suite de la faiblesse de son organe vocal, il était tout à son aise la plume à la main. Et quelle plume! Pendant des années, et jusqu'à celle de sa mort (1917), ses articles firent la fortune de la revue. Ils lui occasionnèrent parfois des ennuis, tels ceux qu'il écrivit lors de la fondation de l'*Action Sociale*.

Son article de septembre 1906, consacré à réfuter quelques-uns des jugements du livre d'André Siegfried, *Le Canada, les deux races*, se terminait par cet appel: "Mais l'heure ne sonnera-t-elle point où notre peuple catholique aura enfin un journal digne de lui? Sera-t-il longtemps encore condamné à ne voir circuler dans le pays que ces immenses tombereaux, dans lesquels des mains criminelles ou ineptes chargent tous les jours tout ce qu'il y a de par le monde de faits malpropres et de nouvelles scandaleuses, pêle-mêle avec les histoires édifiantes et les articles pieux? L'indiscrétion de M. Siegfried me remet en mémoire la parole de Léon XIII à l'un de nos évêques, il y a neuf ans, je crois: "On me dit qu'il n'y a pas dans votre pays de journal sérieux et vraiment catholique. Ce qu'il vous faudrait, c'est un bon journal."<sup>10</sup>

L'appel eut son écho. A l'automne de 1906, un comité exécutif, dont le président était l'abbé Paul-Eugène Roy, fut chargé de préparer les voies à la réalisation du projet de journal catholique. Le 31 mars de l'année suivante, Mgr Bégin signait une lettre pastorale annonçant l'organisation de l'Action sociale catholique et la création de l'Oeuvre de la presse catholique, sous la direction de l'abbé Roy<sup>11</sup>. Elle fut lue dans les chaires des églises, le 14 avril.

8. *Nouvelle-France*, 1 (1902): 560-573.

9. Son nom véritable parut sur le prospectus de la revue.

10. *Nouvelle-France*, 5, (1906): 447.

11. *Mandements des évêques de Québec*, 10; 57-69.

La perspective d'un quotidien catholique indépendant alarma sérieusement les libéraux. Ils y virent un danger pour le triomphe de leur parti aux prochaines élections, et ils tentèrent de faire croire qu'il susciterait un mouvement antagoniste en Ontario. Ulric Barthe s'empressa de prévenir Laurier, parti pour assister à la conférence coloniale de Londres, et le pria d'agir à Rome. Il lui écrivit, le 16 avril :

Permettez-vous à un vieil ami de signaler à votre attention un fait très grave, qui semble indiquer une nouvelle levée de boucliers ultramontains en vue des élections ? Je prends la liberté de vous adresser, en même temps que la présente, copie d'un mandement lu dimanche dans toutes les églises de Québec, ainsi que des journaux de décembre dernier, qui déjà prévoyaient le danger. La lettre pastorale est vague dans les termes, mais c'est le bruit courant que le curé Roy va immédiatement lancer un quotidien, avec Chapais, ou Laflamme, de Woonsocket, comme directeur, et que l'imprimerie de la *Libre Parole* pourrait être utilisée à cette fin. Un grand nombre de vos amis à Québec me prient de vous dire qu'ils ont les yeux sur vous, et espèrent que si vous allez à Rome, ou même de Londres, vous pourrez faire quelque chose pour prévenir la nouvelle guerre de race et de religion dont nous sommes menacés.<sup>12</sup>

Laurier répondit à Barthe, le 27 avril : "Le mouvement qui va commencer se prépare depuis longtemps, et je n'en suis pas surpris. Il est impossible, cependant, de ne pas être plus ou moins alarmé ; c'est la vieille lutte qui va recommencer. Nous allons avoir une nouvelle édition de l'exploitation du clergé par des faiseurs qui, cependant, devraient être maintenant bien connus de leurs victimes. Je crois qu'il n'y a rien à faire pour le moment, mais j'aurai l'œil ouvert, autant que possible."<sup>13</sup>

Barthe revint à la charge (13 mai), avec de nouveaux renseignements : "J'apprends de diverses sources, particulièrement de l'hon. juge Routhier, qui a vu Mgr Bruchési et Mgr Emard à Montréal dernièrement, que ces prélats sont opposés à un pareil mouvement de presse catholique officielle dans leur diocèse, de sorte que

12. Dans Robert Rumilly, *Histoire de la Province de Québec*, 13 : 48.

13. *Ibid.*, 48-49.

jusqu'ici l'affaire semble confinée à Québec, et l'on commence à croire que, vu cet isolement, Mgr Bégin renoncera probablement à l'idée d'avoir un organe... Vos amis comptent sur vous pour signaler le fait à l'attention de Rome et pour nous ramener le délégué apostolique..."<sup>14</sup>

Nouvelle réponse de Laurier (25 mai): "Je n'avais pas tous les renseignements dont vous me faites part, mais j'ai raison de croire que le projet en question a déjà reçu des coups sérieux, qui mettent sa future existence en péril. Pour le moment, il est bon que tout le monde soit sur ses gardes."<sup>15</sup>

Le premier ministre de la Province de Québec, Lomer Gouin, qui s'était rendu à Londres pour veiller aux modifications de l'Acte constitutionnel nécessaires au rajustement du subside fédéral aux provinces, avait poursuivi son voyage jusqu'à Rome. A un grand dîner au Collège Canadien, où se trouvaient le cardinal Vanutelli et d'autres, il déclara que jamais la paix entre l'Église et l'État n'avait si bien fleuri que depuis la présence d'un délégué permanent au Canada, et il exprima l'espoir de voir revenir Mgr Sbaretti. Reçu en audience par le Pape, il lui dit: "Très Saint Père, jamais le clergé de la Province de Québec n'a été plus respecté par nos populations, et, aussi, jamais le clergé n'a plus respecté le peuple." Ce à quoi le Pape répondit: "Vous êtes le plus heureux pays de la terre."<sup>16</sup>

Puis ce fut au tour de Laurier de se rendre à Rome. Toutefois, ces voyages des premiers ministres n'empêchèrent pas l'envoi du Bref que Mgr Bégin avait sollicité en faveur de sa lettre pastorale du 31 mars. Lorsqu'on apprit à Gouin que le Bref venait d'arriver et allait bientôt être publié, il répondit: "Ce n'est pas possible, cela ne se fera pas"<sup>17</sup>. Chose significative, le Bref du 27 mai était une lettre autographe du Pape à Mgr Bégin; et le Pape ne se contentait pas de bénir l'œuvre d'action sociale: il approuvait particulièrement la fondation du quotidien catholique et exhortait à ne pas se laisser

---

14. *Ibid.*, 49.

15. *Ibid.*, 49.

16. L'abbé Lindsay au P. Gonthier, 7 juillet 1907.

17. Lindsay à Gonthier, 7 juillet 1907.

rebute par les obstacles et les difficultés. Mgr Bégin le communiqua à son clergé dans une circulaire du 12 juin<sup>18</sup>.

Une discussion venait d'être entamée dans les revues. Dans une conférence sur Brunetière, au Monument National, le prédicateur du carême à Notre-Dame de Montréal, le P. Le Marchand, un dominicain français, avait traité les intransigeants de "sectaires dans le bien". Antonio Perrault, président de l'A.C.J.C., s'empara de l'expression, et en fit le titre et le thème d'un article qu'il publia dans le *Semeur* de mai<sup>19</sup>. L'article avait été soumis à Mgr Bruchesi, qui l'avait approuvé; mais il parut avec des annotations discordantes du Père Hermas Lalande, S.J., ce qui mécontenta fort l'archevêque<sup>20</sup>. Un certain Paul Suresnes revint sur le sujet dans un article de la *Revue Canadienne* de juillet, intitulé "Le fanatisme des bons". Un véritable plaidoyer pour les compromis. Parlant du catholique non fanatique, il disait, entre autres choses:

Il ne croit pas qu'il faille tellement se défier de nos journalistes et de nos hommes politiques, et les exaspérer par des exigences qui contrarient trop les légitimes intérêts de leur profession. Ces idées sont surtout de la dernière conséquence en matière de journalisme. Il y a des fatalités qu'il faut accepter parce qu'on ne peut pas les écarter. Il est inutile de s'attendrir sur la simplicité de nos pères: nous ne la reverrons plus. Trop d'eau a coulé sous les ponts depuis cinquante ans. Il y a aujourd'hui à tous les foyers une soif d'information menue et vulgaire qui veut être satisfaite. Cela étant, quel sera le sort d'un journal à catholicisme claironnant, de mœurs sévères, et qui aura soin de filtrer la chronique de manière très scrupuleuse? Voici comment se partagera l'opinion à son égard: la grande majorité de la population ne le recevra pas. Un certain nombre de personnes s'y abonneront par égard pour les conseils venus de haut, mais prendront peu à peu l'habitude de le laisser dans ses plis, le trouvant moins récréatif, après une journée de travail, que les autres grands journaux; quelques Philistins le liront afin de se tenir au courant et seront agacés de ce qu'ils considéreront comme une guerre mesquine faite à leurs idées et à leurs actes. Enfin un certain

---

18. *Mandements des Evêques de Québec*, 10, 77-85.

19. 3e année; 257-265.

20. Rumilly, *Op. cit.*, 44.



nombre de zélés fidèles le liront avec un vif intérêt, y trouvant le reflet de leurs propres idées, mais sans en être modifiés, n'ayant pas besoin de conversion. Et c'est tout. L'opération chimique est complète et ne laisse pas de résidu. Je pourrais ajouter qu'un journal quotidien qui n'a pas un assez fort vent en poupe ne se soutient que par des sacrifices d'argent périodiquement renouvelés et dont les patrons se lassent au bout de quelques années. C'est là une expérience assez vieille, mais qui semble toujours à recommencer. Aussi d'excellents esprits en viennent-ils à penser que la plus petite action exercée, pour les maintenir dans la bonne voie, sur les puissants journaux qui sont forcément les éducateurs de l'opinion vaut mieux que toute création de nouveaux organes<sup>21</sup>.

La livraison d'août de la *Revue Canadienne* apporta la réplique du P. Lalande: "A quoi bon répondre!" On y lisait:

M. Paul Suresnes, au cours de sa longue dissertation, a écrit: "Ne renversons pas la hiérarchie naturelle des erreurs et des inimitiés. Frappons d'abord ce qui est le plus éloigné du cœur de l'Église et réservons nos derniers coups pour nos frères... si nous en avons le courage". Le conseil est d'or et je veux le suivre. Bien que l'article en question soit très vulnérable et présente un ensemble de thèses et d'hypothèses fragilement étayées, je n'ose tenter de le démolir par une attaque en règle. Ce serait m'exposer à frapper, en l'auteur, un frère, dont le nom d'emprunt peut cacher encore autre chose qu'un "esprit éclairé et solide" (*La Presse*, 18 juillet)... Mais... heureusement, il n'appert point que Paul Suresne soit un frère!<sup>22</sup>

De son côté, l'abbé Lindsay suggéra au Père Gonthier, pour sujet de causerie du mois d'août dans la *Nouvelle-France*, l'article de Paul Suresnes, "écrit, assure-t-on, de la main du chanoine Gauthier sous le patronage de son archevêque."<sup>23</sup> ...Si le cœur t'en dit, tu pourrais, tout en louant ce qui le mérite, relever ce qu'il y a de faux. Il serait tout de même mieux d'ignorer toute allusion à la *Vérité* qui s'y trouve évidemment visée, te contentant de réfuter ce qu'il y a de libéral et de peu sympathique à l'*Action Sociale* de chez

21. *Revue Canadienne*, 53; 11-12.

22. *Revue Canadienne*, 53: 196-197.

23. On sut bientôt que le véritable auteur de l'article était l'abbé Hector Filatrault, P.S.S., vicaire à Notre-Dame de Montréal.

nous. Que les temps sont changés! Autrefois Montréal était le château-fort de l'ultramontanisme, et Québec... Et aujourd'hui, c'est le contraire. Il fait bon tout de même d'avoir vécu assez longtemps pour avoir été témoin de pareilles métamorphoses."<sup>24</sup>

Au bout de quelques jours, le Père envoyait l'article demandé. Il y attrapait à peu près tout le monde, à commencer par la *Vérité* (qui le harcelait depuis quelque temps), lorsqu'il décrivait le journal vraiment catholique celui qui "ne substitue pas la direction d'hommes incompetents et entetés de leurs propres idées et de leurs propres jugements à celle des chefs hiérarchiques" (p. 376); de même lorsqu'il écrivait que le mot fanatisme "semblera moins injuste et à peine sévère pour quelques-uns qui se dispensent facilement de toute charité et de toute justice envers ceux qui n'épousent pas toutes leurs querelles, et opinent autrement qu'eux sur des questions de personnes ou d'opportunité dont ils ne sont pas les seuls ni toujours les meilleurs juges" (p. 379).

Parlant du Bref de Pie X à Mgr Bégin, il en soulignait la portée exceptionnelle dans les circonstances:

Jusqu'à sa publication, on pouvait se persuader et dire peut-être que cette action sociale catholique, si urgente dans tous les pays d'Europe, ne l'est point au Canada, et qu'en particulier une presse catholique bien dirigée n'y est nullement nécessaire, sinon tout à fait inutile. On dit couramment que des représentations en ce sens auraient été faites à Rome par des politiciens de haut panache, appuyés discrètement par des sympathies et des influences ecclésiastiques.

Nous sommes habitués depuis quelques années à voir nos politiciens faire bruyamment leur pèlerinage *ad limina*. Nous n'y trouvons pas à redire, surtout s'ils y vont en catholiques sincères pour demander des directions et pour les suivre. Mais il leur est arrivé plus d'une fois de se préoccuper en cour de Rome de la direction des esprits et des consciences autant que ceux à qui le Saint-Esprit en a confié la charge. On a toujours accueilli à Rome avec courtoisie et bienveillance, parfois même avec une confiance naturelle à la plus honnête des diplomaties, ces évêques du dehors. Cependant, depuis que l'encyclique *Affari vos* n'a pas réussi à faire passer nos politiciens de l'ordre des promesses à celui de l'action, et que la direction donnée par Léon XIII a été lettre morte pour

---

24. L'abbé Lindsay au P. Gonthier, 30 juillet 1907.

ceux-là surtout qui avaient sollicité son intervention, la diplomatie romaine s'est rendu compte que cette piété et cette confiance, qui ne sont jamais plus démonstratives que dans les crises politiques ou à la veille des élections générales, pourraient bien ne pas s'inspirer uniquement du zèle pour le salut des âmes et les intérêts de la foi catholique...

Sans le Bref pontifical, "l'Action sociale catholique" restait l'œuvre de l'archevêque de Québec; et parce qu'elle était nouvelle et promettait d'être laborieuse, elle aurait difficilement rallié le concours de prudents ecclésiastiques et laïques qui ont le culte du succès et la dévotion des œuvres toutes faites. Maintenant elle devient une œuvre voulue par le chef suprême de l'Église, et il le dit en des termes si nets et si expressifs que personne ne saurait plus non seulement la combattre à coup d'épigrammes, d'insinuations ou par la force d'inertie, mais lui refuser sa sympathie effective et son concours, sans encourir le reproche de ne rien comprendre aux vrais intérêts de l'Église ou de n'avoir aucun zèle pour les défendre...

Qui sait si, sans ces oppositions des puissants et ces hésitations des prudents, le Saint-Père ne se fût pas contenté d'approuver l'œuvre entreprise par Mgr l'archevêque de Québec dans la forme ordinaire, sans y ajouter autre chose qu'une parole d'éloge et d'affection pour le vénérable prélat qui a si parfaitement conquis son estime et sa confiance?...

Cette intervention souveraine fera-t-elle cesser toute opposition ouverte ou latente et groupera-t-elle enfin toutes les forces ecclésiastiques et laïques sous la direction des évêques dans une action sociale commune? Je voudrais le croire: il m'est difficile de l'espérer fermement. A cet égard, un article remarquable, publié dans la *Revue canadienne* du mois dernier, me paraît douloureusement suggestif.

J'ai des raisons de croire que Paul Suresnes, qui n'est pas le premier venu dans le monde ecclésiastique, et parce qu'il a lui-même une culture et une piété plus qu'ordinaires, et parce qu'il appartient à un groupe vénérable où il y a des esprits de première valeur, a écrit son article *Le fanatisme des bons* avant de connaître le Bref de Pie X et après avoir lu d'un œil distrait le mandement d'institution de l'"Action sociale catholique". Respectueux qu'il est des moindres directions du chef de l'Église et de l'action des évêques dans les limites de leur juridiction, il n'eût pas voulu courir le risque très ennuyeux pour un homme de sa profession de paraître blâmer ce que l'autorité légitime approuve et de paraître louer ce qu'elle juge défavorable...

Personne ne se dissimule les difficultés de l'entreprise. Ceux qui y sont entrés résolument après tant de délibérations et de réflexions, — ils délibèrent et réfléchissent sur cet objet depuis dix ans bientôt — les ont vues peut-être aussi bien que Paul Suresnes. Celui qui écrit ces lignes a eu plusieurs fois l'occasion de les exposer, non pour décourager l'entreprise qu'il a toujours crue urgente et désirable, mais pour faire comprendre aux esprits impatients et qui ne doutent de rien que le bien le plus nécessaire n'est pas toujours réalisable sur l'heure, et qu'aux grandes œuvres il faut une grande préparation. Mais on a cru à Québec qu'il n'y avait pas lieu de réfléchir toujours et de n'agir jamais. On a écouté les directions si multipliées et si pressantes du Saint-Siège pour les pays catholiques et pour le nôtre en particulier.

Je serais curieux de voir Paul Suresnes essayer d'obtenir du Pape, ou seulement de son ordinaire, l'approbation *publique et authentique* d'une phrase comme celle-ci: "Aussi d'excellents esprits en viennent-ils à penser que la plus petite action exercée, pour les maintenir dans la bonne voie, sur les puissants journaux qui sont forcément les éducateurs de l'opinion, vaut mieux que toute création de nouveaux organes." — On lui répondrait sans doute qu'un excellent esprit qui s'appelait Léon XIII, au moment où "*les puissants journaux qui sont forcément les éducateurs de l'opinion*" faisaient profession solennelle de soumission et d'obéissance à leur ordinaire, disait à celui-ci: "Ce qu'il vous faut, c'est un bon journal." Sans doute que, dans l'esprit de Léon XIII comme dans celui de Pie X, le bon journal n'était pas celui sur lequel l'autorité religieuse ne peut exercer que *la plus petite action*, puisqu'alors comme aujourd'hui ces sortes de journaux ne manquaient pas.

Une dernière réflexion pour aujourd'hui. Plus d'un excellent esprit sans fanatisme regrettera sous une plume aussi distinguée ce qui a l'air d'une flagornerie aussi peu délicate pour l'autorité qu'elle a l'intention de louer que pour celle qu'elle a l'air de ne pas louer<sup>25</sup>.

La *Vérité* répondit à Raphaël Gervais par un article intitulé "Modestie et largeur d'esprit", article non signé, mais qu'on sut avoir été rédigé par l'abbé Napoléon Cinq-Mars, curé de Portneuf. Elle insinuait: "Aurait-il également manqué de perspicacité en ne s'apercevant pas que par-dessus la tête de Paul Suresnes il atteint

25. *Nouvelle-France*, 6 (1907): 376-383.

son ordinaire! On annonce néanmoins que Raphaël Gervais sera bientôt appelé à Québec où il prêterait son concours à l'important journal catholique en voie de formation."<sup>26</sup>

Invité à donner la suite de sa causerie et à y stigmatiser la politique ou la science des compromis, le Père Gonthier, pour ne pas paraître viser Mgr Bruchesi, commençait par déclarer ne pas croire que l'archevêque fût derrière Paul Suresnes. Il écrivait en note, page 429: "On a même insinué que l'auteur couvrait tellement une autre personnalité que l'attaquer c'était atteindre une autorité vénérable et qui ne relève pas de la censure des écrivains catholiques. Jusqu'à preuve évidente du contraire, ces insinuations me semblent dénuées de toute vraisemblance."<sup>27</sup>

En dépit de cette précaution, il n'est personne qui ne vit une allusion à l'archevêque de Montréal dans le passage suivant:

Un grand évêque du siècle dernier, qui fut un grand homme d'action et auquel l'Allemagne catholique est en partie redevable de son réveil, Ketteler, disait que si saint Paul avait dû prêcher dans un temps semblable au nôtre, il se serait fait journaliste, — un journaliste catholique sans doute, même quelque peu claironnant. Imagine-t-on saint Paul revenant aujourd'hui et ne trouvant rien de mieux à faire pour entretenir et développer la foi et le sens chrétien de ses fidèles, que de leur laisser entre les mains quelqu'un de nos grands journaux, le *Canada* par exemple, ou la *Patrie*, ou même la *Presse*, qui publierait volontiers de temps en temps quelques passages de ses lettres et lui ferait même des compliments sur sa largeur d'esprit et sa diplomatie. Il faudrait qu'il apprenne d'abord de Paul Suresnes la "science des compromis".<sup>28</sup>

La *Vérité* répliqua, dans un article intitulé "Le mot de la fin": "Quant à la deuxième proposition du correspondant de la *N.-F.*, énoncée dans sa note et tendant à dire qu'il est faux que Paul Suresnes couvre une autre personnalité, elle nous paraît tout à fait dénuée de vraisemblance. Ceux qui connaissent les dessous et les

---

26. *La Vérité*, 31 août 1907 (p. 50).

27. *Nouvelle-France*, 6 (1907).

28. *Nouvelle-France*, 6 (1907): 433.

dessous des choses dans la région de Montréal, seront de notre avis, nous en avons l'entière assurance."<sup>29</sup>

L'affaire Suresnes tournait au petit scandale. L'abbé Lindsay avait prévenu le Père Gonthier: "L'archevêque de Montréal sera peut-être mécontent de l'allusion à son attitude; mais il se rappellera qu'on a agi en légitime défense, et que s'il a inspiré ou patronné Paul Suresnes, il a eu tort, surtout après son entrevue avec l'abbé Eugène Roy et son passage par Québec."<sup>30</sup>

Mgr Bruchesi, indigné, écrivit au Père Hage, vicaire provincial des Dominicains, pour se plaindre des articles du Père Gonthier, et pour punir l'auteur:

Dans l'avant-dernier numéro de la *Nouvelle-France*, à propos d'un article publié par la *Revue Canadienne* et intitulé "Le Fanatisme des bons", il s'était permis à mon adresse des allusions discrètes et des insinuations malveillantes qui m'avaient grandement surpris... J'en ai éprouvé de la peine, mais je n'en ai rien dit. Or voici un nouvel article qui dépasse toutes les bornes. Veuillez lire, mon révérend Père, entre autres choses, le paragraphe qui commence par ces mots: "Un grand évêque", etc., page 433, dernier numéro de la *Nouvelle-France*, et la note perfide mise au bas de la page 429. Cela est tout simplement scandaleux. Je vous avoue que j'en suis indigné, et bien des prêtres qui comptent parmi vos meilleurs amis en sont indignés comme moi... J'ai attendu quelque temps, mon révérend Père, pour vous écrire; j'ai réfléchi et j'en suis venu à la conclusion qu'un tel acte ne pouvait pas rester impuni. Ma personne n'est rien; mais j'ai reçu de Dieu une autorité que je dois défendre. Je suis heureux que le Rév. Père Desqueyrous, procureur général de votre ordre, arrive bientôt au Canada. Je le verrai à ce sujet, et je demanderai compte aussi à M. le Directeur de la *Nouvelle-France* de l'insertion d'un article aussi injurieux et aussi inconvenant dans une revue publiée sous le patronage du vénérable archevêque de Québec. Mais, dès aujourd'hui, j'interdis au Père Gonthier tout acte du ministère sacerdotal dans mon diocèse, et je vous prie, mon révérend Père, de le lui dire<sup>31</sup>.

29. *La Vérité*, 21 septembre 1907 (p. 80).

30. L'abbé Lindsay au P. Gonthier, 10 septembre 1907.

31. Mgr Bruchesi au P. Hage, 20 septembre 1907.

Mgr Bruchesi transmet à Mgr Bégin une copie de sa lettre au Père Hage et lui écrit pour exiger une réparation de la part du directeur de la *Nouvelle-France*:

Vous me connaissez assez, vous que je vénère et que j'estime, pour savoir que j'ai été absolument étranger à l'article paru dans la *Revue Canadienne* sous la signature de Paul Suresnes. Il y a dans cet article des réflexions que j'ai été le premier à déplorer. Mais suis-je responsable de tout ce qui se publie dans mon diocèse?

Les insinuations du Père Gonthier sont injurieuses et méchantes. Elles constituent un véritable scandale. J'avais toujours regardé ce religieux comme un ami, et je l'avais traité comme tel. C'est quand il était prier de Saint-Hyacinthe, et à sa demande, que j'ai introduit les Dominicains dans mon diocèse, et que je leur ai confié une de mes meilleures paroisses: Notre-Dame de Grâce. Il me récompense aujourd'hui par des insultes. N'est-ce pas là une sorte de trahison? J'en suis indigné, je ne vous le cache pas, et d'autres le sont avec moi. Le Père Gonthier mérite une punition et il l'aura.

Mais ce qui me surprend et m'afflige surtout, c'est qu'un prêtre de votre maison, un ami lui aussi, je l'avais cru du moins jusqu'à présent, ait accepté pour la revue qu'il dirige et publie à vos côtés, sous votre patronage immédiat, un écrit aussi inconvenant et aussi injurieux pour moi... Une réparation s'impose de la part du directeur de la *Nouvelle-France*. Autrement, il me semble qu'à ma grande douleur je devrai regarder les portes de votre palais comme fermées pour moi<sup>32</sup>.

Mgr Bégin répondit finement:

Il ne m'est pas venu à la pensée que vous ayez été pour quelque chose dans l'article de Paul Suresnes, bien que celui-là même qui l'a écrit se soit vanté, me disent des personnes sérieuses, de l'avoir fait sous votre inspiration, et que la *Vérité* du 31 août et du 21 septembre reproche à la *Nouvelle-France* de ne pas vouloir admettre cette inspiration. Je n'ai pas voulu vous faire la peine de remarquer que l'article en question, qui est au fond l'occasion et la cause de tout le malaise, a été écrit par un de vos prêtres et publié dans votre diocèse et tendait à nuire à une œuvre que je juge nécessaire entre toutes, en en contestant la nécessité.

---

32. Mgr Bruchesi à Mgr Bégin, 20 septembre 1907.

Vous n'avez pas été sans remarquer vous-même, avec quelle complaisance certains journaux de votre diocèse, peu sympathiques à l'*Action sociale catholique*, ont reproduit le même écrit. J'en ai été peiné, Monseigneur, mais j'ai cru meilleur de le souffrir en silence et de vous laisser ignorer jusqu'à quel point j'ai pu en être contrarié. Si vous ne m'aviez pas fourni cette occasion de vous l'avouer, vous n'en auriez jamais rien su. Vous vous plaignez avec amertume de deux articles de la *Nouvelle-France* qui vous ont semblé injurieux pour votre personne et irrespectueux pour votre autorité. Je les ai lus sans aucune prévention et j'avoue qu'il ne m'était pas venu à l'idée qu'ils vous blesseraient. Les eussé-je lus avant qu'on les imprime, ce qui n'a pas eu lieu, que je n'y aurais vu que ce qu'on a voulu y mettre: une réponse complète à l'écrivain de la *Revue Canadienne* et à la *Vérité*. Ceux qui les ont examinés et approuvés n'ont pas songé à y voir autre chose. Je connais assez et celui qui dirige la *Nouvelle-France* et celui qui a écrit sur sa demande les articles incriminés, pour savoir qu'ils n'ont eu l'un et l'autre aucune intention de vous injurier ni de vous causer le moindre déplaisir. Ils ont même voulu expressément dégager votre responsabilité.

Quoi qu'il en soit, si contre leur intention il se trouve des passages qui aient besoin d'être expliqués ou corrigés, ils s'y prêteront volontiers, d'autant plus volontiers qu'ils vous ont toujours gardé, j'en suis sûr, la plus respectueuse affection.

Pour éviter tout malentendu et mettre fin à ce pénible incident, ne trouveriez-vous pas convenable et équitable que la réparation se fasse de part et d'autre? Vous auriez la bonté, Monseigneur, de faire déclarer officiellement par votre *Semaine religieuse*, ou par un communiqué officiel à quelqu'un de vos journaux, que Paul Suresnes n'a écrit, quoi qu'on en dise, que sous sa propre inspiration et qu'il regrette et rétracte tout ce qui dans son article semblerait une critique de l'*Action sociale catholique* et de son journal tels que fondés par l'Archevêque de Québec et approuvés par Sa Sainteté. En retour, je ferai volontiers mettre, soit dans la *Nouvelle-France*, soit dans la *Semaine religieuse de Québec*, à votre choix, une note désavouant toute intention de critique directe ou indirecte contre toute autre personne et contre toute autre autorité que celles de Paul Suresnes, dont tout le monde aujourd'hui sait le nom.

Il serait trop long, mon cher et vénéré Seigneur, d'entrer dans des explications et des commentaires que les prêtres intéressés vous donneront sans doute si vous leur offrez l'occasion de s'expliquer loyalement avant de les condamner.



J'espère que ces quelques mots vous persuaderont que vous avez encore et que vous aurez toujours la même place dans le cœur de l'Archevêque de Québec comme dans son palais, et chasseront pour toujours l'inspiration d'aller chercher ailleurs une hospitalité qui ne serait édifiante et consolante pour personne<sup>33</sup>.

On aura reconnu dans cette fine réponse le style du Père Gonthier. C'est lui, en effet, qui l'avait rédigée, comme le prouve le brouillon de sa main resté dans ses papiers<sup>34</sup>.

Le 24 septembre au soir, Mgr Bruchési arrivait à l'archevêché de Québec, pour assister à la réunion épiscopale du 26. La lettre de Mgr Bégin ne l'avait pas calmé. Il était encore fort monté contre Raphaël Gervais et persistait à voir dans le passage Ketteler une allusion à sa personne et à son attitude vis-à-vis de la presse, avec un grand ou un petit p. Il devait soulever la question devant les Évêques; mais, sentant que les sympathies n'allaient pas de son côté, il se contenta d'affirmer que l'article de Paul Suresnes était écrit deux mois avant la publication du Bref pontifical et désavoua y avoir participé. Il fit venir à sa chambre l'abbé Lindsay pour lui demander quelques mots d'explication dans la *Nouvelle-France*. L'abbé répondit qu'il attendrait auparavant un mot de lui dans la *Semaine religieuse* de Montréal pour désavouer l'article de Paul Suresnes. Mgr Bruchési rétorqua qu'il ne voyait pas jeu à le faire, l'article étant oublié. Prié par Mgr Bégin de tout laisser tomber, pour le plus grand bien de l'Église, il renonça à la réparation exigée de la *Nouvelle-France*. Il fit venir aussi le directeur de la *Vérité*, "Tit Paul" Tardivel, pour lui faire la même demande. Tardivel accepta de publier dans son prochain numéro une déclaration à l'effet de nier toute participation de Mgr Bruchési à l'article de Paul Suresnes. C'est ainsi qu'on put lire dans la *Vérité* du 5 octobre (p. 72): "Un de nos correspondants, dans un article publié par la *Vérité* et intitulé *Le mot de la fin*, a fait incidemment, à l'endroit d'une personnalité que nous considérons hautement et qui a droit à notre reconnaissance, une affirmation que nous savons aujourd'hui, de bonne source, être fausse; fidèle à notre belle devise, il est de notre devoir de la

---

33. Mgr Bégin à Mgr Bruchési, 22 septembre 1907.

34. Il porte quelques légères modifications de la main de Mgr Bégin.

désavouer avec empressement et d'offrir de respectueuses excuses à qui de droit."<sup>35</sup>

Dans sa lettre au Père Hage, Mgr Bruchesi avait annoncé son intention de parler de l'affaire au procureur général des Dominicains, le Père Desqueyroux, en visite canonique au Canada. Le Père Gonthier prit les devants. Il écrivit au Révérendissime Père, le 4 octobre:

Je n'ai pas d'excuse ni de défense à présenter, ni d'explication à donner à Mgr l'archevêque de Montréal, puisque l'aveuglement de la passion et la précipitation ne lui ont pas permis d'en demander ni d'en rendre possible. Je suis frappé sans être coupable en fait, il est facile de le prouver pour tout homme désintéressé et non prévenu, pour des intentions que l'on me prête gratuitement et absolument contraires à celles que j'ai eues. Bien que je ne sois pas tenu de rendre compte de mes intentions, qui ne relèvent d'aucun tribunal humain, je pourrai faire la preuve évidente que je n'ai cherché, dans les écrits qu'on me reproche et que le très grand nombre des évêques ont jugé non seulement opportuns et irréprochables mais nécessaires, qu'à rendre service à l'Église, à atténuer un scandale et à permettre au prélat qui me frappe et m'injurie de sortir de la position très fausse et très peu édifiante où l'avait mis un écrit malheureux qu'il désavoue aujourd'hui, mais que son entourage a tellement loué, propagé et patronné que tout le clergé du pays lui en a attribué, à tort, je l'ai toujours cru et toujours dit, toute l'inspiration.

Et il demandait la permission de porter plainte, soit devant le tribunal du Délégué apostolique au Canada, soit devant la Sacrée Congrégation de la Propagande: "Si la lettre de Mgr l'archevêque de Montréal au T.R. Père Hage n'est pas désavouée d'une façon ou d'une autre par son auteur, et si elle n'est pas retirée ou annulée par un document officiel qui devra rester dans la chancellerie de l'archevêché de Québec, je vous prie, Révérendissime Père, de m'autoriser dans un délai de quinze jours à porter ma plainte, comme c'est mon droit, devant un tribunal supérieur et de l'appuyer, comme c'est le droit et la fonction de votre charge. Si on le désire, j'aurai facilement l'appui d'un bon nombre d'évêques."

---

35. Voir aussi, "Un mot d'explication", dans la *Vérité* du 12 octobre.

Il pria même le Père Rouleau, O.P., de pressentir le Délégué pour voir s'il serait disposé à prendre connaissance de son appel. Mais Mgr Bruchesi déclara au Père Desqueyrous que son interdiction n'était, dans son intention, qu'un simple retrait de juridiction pour la prédication et la confession. En conséquence, le Père Gonthier n'avait plus de recours canonique efficace, un évêque pouvant agir de la sorte avec ou sans raison. Quant à faire déclarer que la formule dont Mgr Bruchesi s'était servi était contraire au droit et aux convenances, ce n'était pas la peine.

Le Père trouva tout de même moyen d'exercer une petite vengeance. Dans sa causerie de novembre pour la *Nouvelle-France*, il écrivit :

Son autorité et sa mission, le publiciste catholique n'en a point d'autre que le droit et le devoir de confesser sa foi et de la servir, et la liberté que lui laisse l'Église comme à tous ses enfants de dire tout ce qu'il lui veut de bien et de perfection. Cette liberté est essentielle, et elle suffit. L'écrivain qui imprime dans un journal ou dans une revue, fussent-ils catholiques, ne se proposant en rien de déterminer les croyances ou de modifier des décrets disciplinaires, avec la bienveillante permission de l'Église, n'a pas besoin d'une autre autorité que celle de sa propre valeur, ni d'une autre mission que sa bonne volonté. Il écrit à ses risques et périls, et ne trouve généralement que le crédit qu'il mérite. Il n'engage que lui, et personne après lui que ceux qui reconnaissent dans ses écrits la pensée et les sentiments de l'Église. Où est l'usurpation de la mission et de l'autorité ? Donc sans mission et sans autorité, puisqu'elles ne sont pas ici de rigueur, ma plume reprend au hasard la causerie du mois dernier<sup>36</sup>.

Mgr Bruchési dut voir dans ce paragraphe une réponse au passage de sa lettre au Père Hage, où il demandait : "Je voudrais bien savoir quelle est l'autorité du Père Gonthier et de quelle mission il a été investi pour attaquer ainsi tout le monde, les évêques comme les autres." Dans tous les cas, le Père Hage s'empressa d'écrire au Père Gonthier :

"J'ai été étonné de voir paraître hier dans la *Nouvelle-France* votre article sans qu'il m'ait été soumis... Sûrement

---

36. *Nouvelle-France*, 6 (1907) : 531-532.

j'aurais supprimé le second alinéa sur "l'autorité et la mission du journaliste." D'abord, c'est une réponse très claire au passage de la lettre que j'ai reçue de Montréal. Puis, cela ne peut se dire d'un journaliste qui *in casu* est un religieux et qui comme tel engage son ordre.<sup>37</sup>

Les deux articles suivants du Père Gonthier portèrent sur "Pie X et le modernisme." Ils furent réunis en une brochure, qui fut adressée à tous les évêques, sauf à Mgr Bruchesi, puis aux cardinaux Merry del Val et Gotti, qui manifestèrent le désir d'en prendre connaissance. Leur succès à Rome contribua pour beaucoup à l'obtention d'un Bref pontifical que Mgr Bégin sollicita en faveur de la *Nouvelle-France*.<sup>38</sup>

Et voici l'épilogue. Dans son numéro du 15 février 1908, Française (pseudonyme de Robertine Barry), se permit une gentille petite taquinerie à l'endroit du Père Gonthier, en opposant sa manière à celle d'Henri d'Arles, et en faisant allusion à la censure dont l'avait frappé Mgr Bruchesi:

Deux Dominicains sont entrés dans les lettres, et rien n'est plus curieux que le genre de chacun d'eux. L'un, Henri d'Arles, trempe sa plume dans le miel, l'autre, Raphaël Gervais, plonge la sienne dans le vinaigre. Ou plutôt la plume du premier est un pinceau chargé des plus tendres couleurs; le second manie la sienne à peu près comme fait de son gourdin un robuste Hibernien, un jour de foire. Avec cette différence que l'escrime de celui-là, plus savante et calculée, ne frappe pas indifféremment ceux qui se trouvent à sa portée, mais attrape surtout les individus que, dans sa pensée, il a particulièrement visés. Si j'ose, toute profane que je suis, exprimer ma petite opinion sur un sujet comme celui-là, je dirai que j'admire deux choses, dans ce procédé: le talent avec lequel l'écrivain manie son arme, — bien qu'il la mette parfois au service d'idées étroites et ultramontaines—, et sa cranerie à déclarer franc et net son opinion, au risque d'encourir les plus hautes disgrâces, ainsi qu'il lui est arrivé, il n'y a pas encore très longtemps.

Si, dans la position exceptionnelle où se trouve Raphaël Gervais, sa combativité grande, est déplorable au point de vue de l'exemple à donner et de la charité à garder, elle

37. Le P. Hage au P. Gonthier, 16 novembre 1907.

38. *Nouvelle-France*, 7 (1908); 157-159.

repose, au moins, de cette *diplomatie à quatre pattes*, — comme l'appelle Clémenceau, — dont tant de gens en notre pays entortillent leur dire. Je me permettrai toutefois de faire remarquer à Raphaël Gervais que, si des femmes ont trop souvent le tort de délaïsser la quenouille pour des travaux intellectuels, en de certaines mains une croix est plus à sa place qu'une plume, et que le plus beau geste est encore d'absoudre et de bénir<sup>39</sup>.

Je me figure l'austère religieux déambulant, le capuchon relevé sur son crâne nu, dans les allées du monastère de Saint-Hyacinthe, ou s'apprêtant avec ses novices à transplanter les fleurs qu'il aimait cultiver, puis remontant à sa cellule pour coucher sur le papier les réflexions malicieuses qui lui étaient venues. Sa réponse à Françoise — qu'il appelle Geneviève — s'intitule "Quenouille *versus* gourdin". C'est un des plus jolis morceaux sortis de sa plume. En voici quelques extraits :

Je ne lis pas habituellement le journal de Geneviève, bien que je le voie assez régulièrement passer dans son habit rose... Mais l'autre jour,... un ami ou un malin, peut-être l'un et l'autre, attire mon attention sur un numéro où Geneviève s'est donné la peine de s'occuper de Raphaël Gervais, ce qui m'honore beaucoup, de dire ce qu'elle pense de ma manière, ce qui est son droit,... et me conseille enfin gracieusement, pour conquérir tout à fait son estime et les sympathies des gens d'élite dont elle est l'oracle ou l'écho, de toujours tremper ma plume dans l'eau bénite et même d'écrire avec un bénissoir.

Certes Geneviève me fait trop d'honneur de me faire entrer, malgré que j'en aie, "dans le domaine des lettres"... Qu'on écrive pour écrire, ou pour conquérir le suffrage des amateurs qui ne sont pas toujours connaisseurs, ou pour coudre un jour une palme verte sur le revers de son habit de drap fin, ou pour attacher un bout de ruban rouge ou violet à sa boutonnière, cela peut être suivant le cas une ambition légitime, un amusement honnête, ou un ridicule inoffensif, qu'il (Raphaël Gervais) n'a pas à juger. Pour lui, il a d'autres préoccupations.

Où Geneviève ne fait pas seulement erreur, mais impertinence digne des reporters qui savent tout excepté les convenances élémentaires, c'est lorsqu'elle met sur les épaules de Raphaël Gervais un habit qui peut être le sien, mais dans

---

39. *Journal de Françoise*, 6e année no. 22, 15 février 1908, 347.

une intimité où l'œil du public, fût-il féminin, n'a pas le droit de regarder... Tout homme a le droit de voyager en inconnu, en pays littéraire comme en pays civil... On peut le reconnaître, mais l'étiquette et l'honnêteté veulent qu'on le traite comme il se présente, en inconnu.

Geneviève est-elle plus avisée, lorsqu'elle me met en main un gourdin en guise de plume?... S'il (Raphaël Gervais) était vraiment homme de lettres, il écrirait comme la plupart de ses confrères, avec une plume d'oie. Et comment pourrait-il, avec un gourdin, écrire en caractères ordinairement très fermes et très nets, et si serrés qu'on l'accuse volontiers d'écrire la moitié du temps entre les lignes? Geneviève, évidemment, croit plus à sa sensibilité qu'à son jugement. Ces dames de l'écrtoire ont beau être de taille robuste et d'âge rassis, elles sont femmes toujours, et elles ont la peau si délicate et l'échine si sensible qu'une caresse de plume leur fait l'effet d'un coup de bâton.

C'est une des raisons entre cent autres infiniment plus sérieuses pour lesquelles ces dames ne semblent pas faites pour les tournois de publicité... Avec une dame on ne peut guère plus croiser la plume que l'épée: le plus souvent il faut baisser la pointe et laisser passer même la sottise et l'erreur, parce qu'il leur plaît de se mettre en jupon...

Geneviève me fait compliment d'une certaine sûreté de main qui dirige les coups sur les points précis où ils veulent porter, et d'une certaine indépendance de parole et de pensée qui n'a cure de la faveur ou de la disgrâce de qui que ce soit. Il n'y a là rien que de naturel... Que cette manière de faire peu ordinaire aux animaux de lettres, toujours préoccupés de plaire aux maîtres qu'ils se donnent pour en recevoir des caresses et leur pâtée, ne plaise pas aux grands et aux puissants qui s'imaginent faire à leur caprice la justice et la vérité des opinions qu'il leur plaît d'avoir ou de patronner, cela pourrait bien être, mais elle n'est sûrement pour cela ni héroïque ni illégitime. Au métier que je fais, j'estime qu'elle n'est pas seulement la meilleure, mais la seule bonne parce qu'elle est la seule efficace... De quel droit ce métier serait-il interdit à un citoyen à cause de son habit ou de son état? Il ne peut l'être que pour inaptitude ou incompetence...

Done, en résumé, Raphaël Gervais a l'intention de garder sa plume, chaque fois du moins qu'il écrira des erreurs et préjugés dans la *Nouvelle-France*. Il faut que Geneviève ne vienne pas l'y chercher si elle ne veut le voir qu'avec un geste bénissant, le seul qu'elle aime et qu'elle imagine lui convenir. Je ne sais ce qu'il devra être ailleurs pour certains hommes et

certaines femmes, car même les bénisseurs de profession ne bénissent pas toujours, mais il aura garde d'oublier que, dans une revue ou un journal, la meilleure manière de bénir les hommes et de les servir c'est de flageller les erreurs et les vices. Et pour cela, n'en déplaise à ces dames, l'encre est plus utile que l'eau bénite: il n'a que faire d'un goupillon, il lui faut une plume, et une plume bien trempée.

Cela dit, je renvoie Geneviève à sa quenouille ou à sa plume, comme il lui plaira...<sup>40</sup>

Quelques mois plus tard, le 2 septembre 1908, la *Presse* publia, sous le titre de "Réponse à l'abbé Gonthier", une lettre du sénateur L.-O. David au directeur du journal. L'auteur débutait par cette question méchante:

L'abbé Gonthier qui publiait en 1897, sous le pseudonyme de P. Bernard, une vilaine et felleuse brochure dans laquelle il dénaturait ou exagérait si clairement les opinions que j'avais exprimées sur le rôle du clergé canadien dans la politique, qui, sans aucune provocation de ma part, a continué de me vilipender dans une revue dont il est un des principaux rédacteurs, et qui, sous le pseudonyme de Raphaël Gervais, a cru pouvoir s'attaquer impunément aux autorités religieuses de ce pays, est-il le même que celui auquel Sa Grandeur Mgr Bruchesi interdisait, il y a quelque temps, dans son diocèse l'exercice du ministère sacerdotal?

Le farouche abbé, *poursuivait-il*, m'avait reproché comme un criminel d'avoir dit que la question des écoles était une question libre, qu'il était permis aux catholiques de différer d'opinion sur les meilleurs moyens à prendre pour la régler, et d'avoir recours à la conciliation. Il revient vingt fois sur ce sujet et ne trouve pas de mots assez durs pour dénoncer une pareille erreur.

C'est pourtant exactement ce qu'a affirmé Léon XIII, démontrait-il en citant l'encyclique "Affari vos". Et il terminait en disant: "L'abbé Gonthier ne croit-il pas que l'opinion du Souverain Pontife vaut mieux que la sienne, qu'elle réduisait en poussière toutes ses arguties, et qu'il aurait dû au moins sur ce point rétracter ses accusations violentes contre moi?"

"Pour une rancune embouteillée, c'en est une", écrivait l'abbé

---

40. *Nouvelle-France*, 7 (1908): 239-243.

Lindsay à son ami<sup>41</sup>. Mais quel pouvait bien être le motif d'une pareille sortie ? Voici ce qu'en pensa le Père Gonthier, écrivant au Père Hage :

Il est évident que cette sortie furieuse de l'ami de cœur du grand manitou d'Ottawa (*Laurier*) est faite en vue des prochaines élections. On craint, non sans fondement peut-être, que la question des écoles ne ressuscite et qu'on ne demande compte au ministère de sa double trahison au Manitoba et dans les nouvelles provinces de l'Ouest. Peut-être aussi s'est-on imaginé que je prendrais part à la mêlée et veut-on me perdre de réputation pour enlever tout crédit à ce que je pourrais dire ou écrire ? Si j'étais seul et libre de mes mouvements, je relèverais peut-être le gant. La partie est belle et bien tentante. Ce serait bientôt fait d'arracher au coq sénatorial les quelques plumes qui lui restent de la première bataille et le public pourrait s'amuser autant que la première fois.<sup>42</sup>

Avant de répondre, et après avoir pris l'avis de Mgr Bernard, le Père consulta Mgr Racicot, administrateur du diocèse de Montréal en l'absence de Mgr Bruchesi,

..... puisque la *Presse* a passé jusqu'à ces derniers temps, à tort ou à raison, pour être le journal officieux de l'archevêché. Comme la *Presse* se publie à Montréal, je prie Votre Grandeur de vouloir bien me laisser savoir ce qui lui semblera devoir corriger avec le moins de bruit et de scandale possible l'information du journal. Vaut-il mieux écrire dans ce journal ou dans un autre quelques lignes pour mettre les choses au point, au risque de causer des désagréments à plus grand que moi ? Serait-il préférable, dans l'intérêt de tous, que sur une invitation officieuse la *Presse* mette à point l'information à elle donnée par l'Hon. L.-O. David ? Pour mon compte, je préfère n'être pas obligé d'écrire sur cette affaire ni dans la *Presse* ni ailleurs. Il faudra cependant que je m'y résigne si cette diffamation sans excuse n'est pas promptement corrigée...<sup>43</sup>

Mgr Racicot répondit sèchement qu'il préférerait ne pas intervenir dans cette affaire. Devant ce refus, le Père Gonthier écrivit

41. L'abbé Lindsay au P. Gonthier, 4 septembre 1908.

42. Le P. Gonthier au P. Hage, 4 septembre 1908.

43. Le P. Gonthier à Mgr Racicot, 3 septembre 1908.



au directeur de la *Presse* pour le mettre en demeure de rétracter les affirmations du sénateur David, sinon d'avoir à en répondre devant les tribunaux civils. Il lui demandait de déclarer: "1o) que l'abbé Gonthier dont parle M. L.-O. David ne s'est jamais attaqué publiquement ou privément aux autorités religieuses de ce pays; 2o) qu'à votre connaissance, il n'a été frappé par aucun supérieur légitime d'aucune peine canonique, censure, suspense ou interdit; 3o) que vous tenez de bonne source que le même prêtre et religieux ne relève point de la juridiction de l'Archevêque de Montréal et qu'il peut exercer dans l'archidiocèse tous les actes de ministère permis à tous les prêtres étrangers qui n'ont pas reçu de pouvoirs spéciaux."<sup>44</sup>

Tout autre que le Père Gonthier se fût abstenu d'ajouter: "Quant aux autres sottises honorables qui ne peuvent nuire qu'à celui qui les écrit et à ceux qui les publient, je me réserve d'en faire justice en temps et lieu."

Le Père envoya-t-il cette lettre à son destinataire? Ce qui me fait en douter, c'est que la *Presse* publia (17 sept.) une lettre du T.R. Père Hage, déclarant que le Père Gonthier n'avait été frappé d'aucune peine canonique de censure, ni de suspense, ni d'interdit, mais qu'il y avait eu seulement retrait de juridiction de la part de l'Archevêque de Montréal.

"La distinction est d'une subtilité charmante, fit remarquer L.-O. David (*La Presse*, 19 sept.). Un prêtre publie dans un journal un écrit que l'autorité ecclésiastique du diocèse où ce prêtre exerce le ministère, considère injuste et malveillant, et elle lui retire les pouvoirs qu'elle lui a donnés. Il paraît que, d'après certaines lois canoniques que je ne connais pas, ce retrait de pouvoir ne constitue ni une "peine", ni une "censure". Peu s'en est fallu que le Rév. Père ne fasse croire qu'un retrait de pouvoir est presque un compliment, une marque de distinction."

Avant même d'écrire à Mgr Racicot et au directeur de la *Presse*, le Père avait rédigé pour la *Nouvelle-France* un article où il rectifiait les affirmations de L.-O. David. L'abbé Lindsay jugea bon de le réserver pour le moment et pour une autre feuille. Il voulait éviter

---

44. Le P. Gonthier au directeur de la *Presse*, 14 septembre 1908.

tout ce qui, au sujet de l'interdit, aurait pu irriter Mgr Bruchesi. Il suggéra de laisser l'abbé D'Amours répondre, dans l'*Action Sociale*, aux inepties de David sur l'encyclique. L'*Action* ayant refusé les articles de l'abbé D'Amours, ce dernier les publia dans la *Vérité*, sous le pseudonyme de J.-A. Lander<sup>45</sup>. "C'est un léger dédommagement pour les choses atroces qu'on t'y a débitées", d'écrire l'abbé Lindsay au Père<sup>46</sup>. Tout de même celui-ci fut mortifié du refus de son ami de publier sa propre réponse à David, et il cessa d'envoyer des causeries à la *Nouvelle-France*. Dégoûté de tout, il se fit appeler à Rome pour se mettre au service du Maître Général des Dominicains. Son départ fit croire à l'exécution d'une sentence. Pour mettre fin aux bruits qui couraient en ce sens, l'abbé Lindsay proposa au Père de continuer ses causeries. L'argument se révéla efficace, et Raphaël Gervais reprit la plume, à la grande satisfaction des lecteurs de la *Nouvelle-France*.

Thomas CHARLAND, O.P.

---

45. La *Vérité*, 12 septembre, 10 et 17 octobre 1908.

46. L'abbé Lindsay au P. Gonthier, 23 oct. 1908.